



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises

Question écrite n° 50784

Texte de la question

Mme Segolene Royal interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la fusion des groupes Suez et Lyonnaise des eaux. Elle lui demande comment il peut concilier, d'un côté, les actes de dépeçage des entreprises publiques (EDF, SNCF, Thomson), sous prétexte de situation monopolistique, et cautionner une concentration inconsidérée du capital privé, dont la puissance et l'opacité constituent un obstacle aux règles de fonctionnement du marché par de toutes les vertus. Elle lui demande si le Gouvernement entend prendre des mesures, y compris à l'égard des dirigeants qui lui sont proches, pour limiter les concentrations.

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50784

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1980